



INFO FO CSE 04 SEPTEMBRE 2020

09 / 09 / 2020

POUR FO LE CDI DOIT PRIMER NE LAISSONS PAS S'INTITUER LA PRECARITE A POLE-EMPLOI !!!!

Avec l'arrivée de la hausse du chômage, l'augmentation de la charge de travail pour les GDD, la taille des portefeuilles CDDE qui ne cesse de s'accroître, FO ne s'oppose pas aux renforts promis par la Direction Générale mais revendique que ces embauches soient en **CDI !!!**

FO a signé la CCN de Pôle Emploi le 21/11/2009, qui permettait à l'ensemble des salariés et à tous les optant de l'époque de bénéficier d'une protection entre autres sur les conditions de recrutement. Cette CCN a été établie en pleine crise économique qui était alors systémique. Les gouvernements précédents n'ont pas eu recours à l'emploi massif de CDD afin d'absorber la charge de travail incombant aux salariés de Pôle-Emploi. Depuis cette crise (2009-2010), le nombre de demandeurs d'emploi n'a pas cessé d'augmenter, avec un léger fléchissement de 2016 à 2018.

FO considère toujours, et même plus encore aujourd'hui, que l'arrivée de renforts en CDD ne répond pas aux besoins de l'établissement, aux attentes des personnels qui le font tourner ni à celles des usagers et plus largement à tous les travailleurs.

FO n'a pas signé cet accord qui autorise la précarisation à Pole-Emploi qui va atteindre les 30% dans la filière conseil. Les signataires de cet accord permettent ainsi de détricoter notre CCN. Dorénavant, il faudra attendre 18 mois minimum pour peut-être obtenir un CDI au terme d'un CDD...au gré des réformes du code du Travail !!!

De plus, à ce jour, nous n'avons pas de confirmation sur les effectifs CDI qui devraient renforcer l'effectif de PE ARA.

En CSE le 04/09/2020. La DR n'a présenté que les renforts de **242 CDD de 18 mois** :

- **169 ETP** recrutés en préconisation de l'augmentation annoncée du nombre de demandeurs d'emploi,
- **73 ETP** qui remplaceront les conseillers qui accepteront une mission sur l'AJ.

Tous devraient bénéficier d'un parcours de formation et d'un tutorat.

FO a alerté la DR sur la qualité et le contenu des formations de tous les nouveaux entrants.

PRIME COVID

APRES VOUS AVOIR APPLAUDIS, FELICITES...IL EST TEMPS DE VOUS REMERCIER... LE MESSAGE EST CLAIR : TRAVAILLEZ PLUS, VOUS N'OBTIENDREZ RIEN !!!

Notre message lors de la NAO est encore et toujours d'actualité !!! Cette fois, il concerne la prime tant attendue de tous.

Là où FO se battait pour une revalorisation des salaires pour tous, certains demandaient la prime COVID !!!

Encore une fois, la DG divise pour mieux régner et fixe un plafond de 15 à 20%, au niveau national, des personnels qui pourraient recevoir cette prime (hors cadres supérieurs) !!!

Chaque DT et fonctions supports ont reçu une «dotation prime COVID».

LA DG REFILE LE BEBE AUX ELD !!!

Charge à votre ELD d'identifier l'éligibilité de chacun et de transmettre les noms des heureux élus.

Après, libre à eux d'octroyer plus ou moins de primes suivant le montant versé....

Si vous êtes l'heureux ou l'heureuse élu(e), vous recevrez la prime sur la paie d'octobre.

Pour nous contacter : ✉ -> syndicat.fo-ara@pole-emploi.fr

Pour vous informer :

- Via notre site -> www.fo-pole-emploi-ara.fr

- Via Facebook -> www.facebook.com/FO.PE.ARA

- Via YouTube -> https://www.youtube.com/channel/UCoBAjBh5j_EIRz0jVq0b6vw/about